

présent, nous faire craindre l'avenir," dites, n'aimerons-nous pas à jeter un regard vers le passé, vers nos beaux jours évanouis, vers nos joies envolées ?.....

Et quand nous verrons parents, amis, disparaître dans le tombeau ; quand tous les êtres que nous aurons aimés, auront été arrachés à notre affection ; quand, autour de nous, tout changera, tout périra, n'aimerons-nous pas encore à remonter le courant des jours trois fois bénis où, jeunes et heureux, nous rencontrâmes les personnes de qui l'ange de la mort nous sépara si cruellement ?.....

—

JEAN RIVARD, PAR M. GÉRIN-LAJOIE.

Le dernier numéro du *Foyer Canadien* contient la suite de ce roman si plein d'intérêt.

Le temps n'est pas venu de juger cette œuvre, car elle n'est pas encore terminée ; mais ce que nous avons lu de *Jean Rivard* nous permet de dire que cet ouvrage est un véritable monument littéraire. Le fond du livre est éminemment moral et patriotique ; la forme est toujours gracieuse, toujours belle.

Deux chapitres (le XIIIe et le XIVe) sont consacrés à l'éducation ; nous nous faisons un devoir de les reproduire. Les Instituteurs verront qu'ils n'ont pas de meilleur ami que M. Lajoie ; ils verront aussi que *s'il était roi*, bien des réformes encore à faire dans notre système d'éducation, s'opèreraient ; les Instituteurs seraient mieux payés et leur profession serait regardée avec plus de faveur et de considération.

(Extrait d'une lettre de Jean Rivard à son ami Gustave Charpenil.)

" Si nous ne possédons pas encore cet esprit public, cet esprit de gouvernement si désirable dans tous les pays libres, cela n'est pas dû à un défaut de bon sens ou d'intelligence naturelle chez la classe agricole, car aucune classe ne lui est supérieure sous ce rapport, mais on doit l'attribuer à deux causes principales, dont je vais dire un mot. Convenons d'abord qu'il y a un apprentissage en cela comme en tout le reste. La science du gouvernement ne s'acquiert pas comme par magie ; elle doit s'introduire par degré dans les habitudes de la population. Or, nos pères venus de France aux dix-septième et dix-huitième siècles n'ont pas apporté avec eux la pratique ou la connaissance de ce que les Anglais appellent le *self-government* ; et ce n'est pas avec l'ancien régime du Bas-Canada, sous la domination anglaise, que leurs descendants auraient pu en faire l'apprentissage. A peine quelques années se sont-elles écoulées depuis que nous avons été appelés à gérer nos affaires locales ou municipales. Rien donc de surpre-

nant que nous soyons encore novices à cet égard, et que nous ne marchions pour ainsi dire qu'en trébuchant. Le progrès se fera insensiblement ; nos lois administratives sont encore loin d'être parfaites ; elles s'amélioreront avec le temps et finiront par répondre aux vœux et aux besoins de la population.

" Mais la cause première de cette lacune dans les mœurs de notre population, la cause fondamentale de l'état de choses que nous déplorons, et qu'il importe avant tout de faire disparaître, c'est le défaut d'une éducation convenable. Oui, mon ami, de toutes les réformes désirables, c'est là la plus urgente, la plus indispensable : elle doit être la base de toutes les autres. Avant de faire appel à l'esprit, à la raison du peuple, il faut cultiver cet esprit, développer, exercer cette raison. Donner à toutes les idées saines, à toutes les connaissances pratiques, la plus grande diffusion possible, tel doit être le but de tout homme qui désire l'avancement social, matériel et politique de ses concitoyens. Cette idée n'est pas nouvelle ; on l'a proclamée mille et mille fois : mais il faut la répéter jusqu'à ce quelle soit parfaitement comprise. Sans cela, point de réforme possible.

" En quoi doit consister cette éducation populaire ? C'est là une question trop vaste, trop sérieuse pour que j'entreprenne de la traiter. Mais d'autres l'ont fait avant moi et beaucoup mieux que je ne le pourrais faire. D'ailleurs, à cet égard, je me laisse aveuglément guider par notre ami Doucet.

" Tu dis que je suis roi de ma localité : oh ! si j'étais roi, mon ami, avec quel zèle j'emploierais une partie de mon revenu à répandre l'éducation dans mon royaume, en même temps que j'encouragerais par tous les moyens possibles la pratique de l'agriculture et des industries qui s'y rattachent !

" Je considérerais les ressources intellectuelles enfouies dans la multitude de têtes confiées à mes soins comme mille fois plus précieuses que toutes ces ressources minérales, commerciales, industrielles qu'on exploite à tant de frais, et je ferais de l'éducation morale, physique et intellectuelle des enfants du peuple, qui a pour but de cultiver et développer ces ressources, ma constante et principale occupation.

" Dans chaque paroisse de mon royaume, l'Ecole-Modèle s'élèverait à côté de la Ferme-Modèle, et toutes deux recevraient sur le budget de l'état une subvention proportionnée à leur importance. Toute lésinerie à cet égard me paraîtrait un crime de lèse-nation.

" Il va sans dire que dans le choix des instituteurs, je ne me laisserais pas influencer par des considérations d'économie. Cette classe d'hommes qui exerce une espèce de sacerdoce, et qui, par la nature de ses occupations, devrait être regardée comme une des premières